

9) Synthèse des enjeux écologiques

Afin de mettre en évidence les principaux groupes à enjeu écologique au sein de l'aire d'étude rapprochée, un tableau de synthèse a été établi (voir ci-dessous). Il précise, pour chaque groupe, le niveau d'enjeu écologique, estimé sur la base de la richesse spécifique (par rapport à la potentialité du site), la patrimonialité des espèces (statuts de rareté / menace) et de l'utilisation de l'aire d'étude par les espèces.

Il est important de préciser que cette évaluation est relative à l'aire d'étude rapprochée et non à l'emprise du projet.

Les différentes données collectées dans le cadre de cette étude ont permis d'appréhender l'intérêt des milieux de l'aire d'étude rapprochée.

Une hiérarchisation en cinq niveaux d'enjeu écologique a été établie : enjeu nul à très fort.

Une carte de localisation et de synthèse des enjeux écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée est présentée ci-après.

Tableau 12 : Synthèse des enjeux écologiques

Groupe biologique étudié	Enjeux écologiques sur l'aire d'étude rapprochée	Evaluation du niveau d'enjeu écologique
Flore et Habitats naturels	Une grande partie de l'aire d'étude rapprochée est concernée par des espaces particulièrement anthropisés (cultures, résidences, terrains de sport, aires de jeux) qui ne présentent pas d'enjeu vis-à-vis de la flore ou des habitat naturels	Nul à Négligeable
	Le reste de l'aire d'étude rapprochée est principalement constitué de Pelouses à Brachypode de Phénicie, d'un bosquet de Chêne pubescents, d'une zone rudérale à l'ouest, d'un fossé et du cours d'eau de la Reppe en bordure ouest. Concernant la flore, une espèce protégée a été observée à proximité d'une habitation, formant deux stations : l'Anémone couronnée (<i>Anemone coronaria</i>). Le caractère spontané de cette espèce n'est pas déterminé.	Faible
Insectes	33 espèces d'insectes (sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée. Les milieux semi-naturels favorables à l'entomofaune échantillonnée sont peu diversifiés et dominés par des habitats rudéraux (friches, bordure de vigne, haies ...) ou soumis à un entretien régulier (pelouses situées au nord-ouest). Ils accueillent des cortèges composés d'espèces majoritairement communes et ubiquistes.	Négligeable
	La portion de la Reppe bordant l'aire d'étude à l'ouest est la seule entité écologique présentant un intérêt pour l'entomofaune. Ce ruisseau ensoleillé et riche en végétation est notamment favorable à la reproduction de l'Agrion de Mercure et ses berges accueillent (au moins ponctuellement) la Courtilière des vignes.	Moyen

Groupe biologique étudié	Enjeux écologiques sur l'aire d'étude rapprochée	Évaluation du niveau d'enjeu écologique
Amphibiens	Trois espèces d'amphibiens protégées sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée (Rainette méridionale, Grenouille rieuse et Crapaud épineux). Elles ont une bonne représentation régionale et présentent ainsi un enjeu écologique négligeable à faible. Les principaux secteurs à enjeux au sein de l'aire d'étude rapprochée concernent le cours de la Reppe, un bassin de jardin ainsi que les lisières de boisements situés au sud-est.	Faible
Reptiles	Une espèce de reptile, le Lézard des murailles, a été observée sur l'aire d'étude rapprochée, malgré un potentiel d'accueil intéressant pour d'autres reptiles tels que la Couleuvre de Montpellier, le Lézard à deux raies, la Couleuvre à échelons, la Couleuvre d'esculape ou le Seps strié.	Faible
Oiseaux	22 espèces ont été recensées sur l'aire d'étude rapprochée. Parmi elle, 5 espèces présentent un enjeu écologique moyen. Il s'agit du Faucon crécerelle (chasse potentielle uniquement), du Verdier d'Europe (en zone marginale), du Martinet noir (chasse potentielle uniquement), du Serin cini (nidification potentielle) et du Chardonneret élégant (nidification potentielle). Les secteurs de haies, massifs arbustifs et bosquets présentent un enjeu écologique moyen pour l'avifaune.	Faible, localement moyen
Mammifères terrestres (hors chiroptères)	Aucune espèce de mammifères terrestres n'a été observée lors des prospections de terrain. 6 espèces sont considérées comme présentes, en alimentation et en déplacement sur l'aire d'étude rapprochée. Parmi elle, 2 sont protégées à l'échelle nationale. Il s'agit du Hérisson d'Europe et de l'Ecureuil roux.	Négligeable
Chiroptères	3 espèces ont été contactées au sein de l'aire d'étude, lors des points d'écoute active. De plus, 6 autres espèces, non contactées, sont considérées comme présentes (dont un groupe d'espèces), en chasse et en transit sur l'aire d'étude rapprochée. Aucun gîte n'est considéré comme potentiel, seule la zone de vieux platanes reste favorable pour le gîte des chiroptères arboricoles, située hors zone d'étude.	Faible



Carte 19 : Synthèse des enjeux écologiques (Biotope)